Règlements Bolides en ville 2024



Description

Les participants (Bolideurs) de la course doivent parcourir un trajet non-linéaire avec leur Bolide artisanal. Durant le parcours, ils ont à effectuer des arrêts à des stations pour réaliser des défis. Pour participer, les équipes doivent prendre connaissance de ce document afin de s'assurer que les règles sont bien respectées (afin d'éviter une disqualification le jour de l'événement) et compléter le formulaire d'inscription avant le 10 mai 2024 à 12h.

Formulaire d'inscription en ligne: https://forms.gle/16cQJA1JqHNrgHhm9

Si vous désirez une copie papier du formulaire, contactez-nous. Les coordonnées sont situées à la fin du présent document.

Règlements

Les règles générales visent à encadrer le bon déroulement de l'activité. Celles-ci sont valides pour tous les Bolideurs.

- 1. Toute équipe doit être inscrite et s'acquitter du droit d'inscription avant le 10 mai 2024 à 12h.
- Chaque équipe de Bolideurs est formée de 3 personnes dont au moins une personne de 18 ans et plus. (1 pousseur et 2 passagers OU 2 pousseurs et 1 passager selon la conception du Bolide).
- 3. Les 3 Bolideurs doivent être présents en tout temps sur le circuit durant les courses. Notez que si les 3 Bolideurs ne sont pas présents lorsqu'ils doivent courir, leur départ ne sera pas possible, ce qui aura une influence sur l'ensemble des résultats de l'équipe.
- 4. Afin de rendre cette activité intergénérationnelle et accessible à tous, chaque équipe peut nommer une personne substitut en cas de blessure ou de fatigue. Toutefois, il est important que la composition ne fasse pas changer l'équipe de catégorie. (2-4 ans, 5 ans et plus, adultes seulement)
- 5. <u>Notez que chaque équipe recevra 3 billets pour se procurer un repas à la cantine</u>. Si l'équipe compte davantage d'équipiers, ces derniers devront assumer les frais de leurs repas.
- 6. Pousseurs et passagers peuvent, s'ils le désirent, changer de rôle durant le parcours. L'équipe peut effectuer le changement uniquement lorsque le bolide est arrêté.
- 7. Les équipes seront classées par catégories. Ce classement sera effectué par les responsables de l'événement en fonction de l'âge des Bolideurs et la composition des équipes. Les Bolideurs seront informés de ces catégories lorsque les inscriptions seront terminées et au plus tard, 1 semaine avant l'événement.
- 8. L'ordre des départs et les numéros des Bolides seront transmis le jour de l'événement par les responsables des équipes.
- 9. Le parcours est le même pour toutes les équipes, les défis sont ajustés en fonction des catégories.
- 10. Les courses sont chronométrées.
- 11. À la fin du parcours, le chronomètre est arrêté lorsque tous les membres de l'équipe et le Bolide ont entièrement franchi la ligne d'arrivée.
- 12. <u>Les responsables de la course se réservent le droit de refuser un Bolide le matin de l'événement si celui-ci ne respecte pas les règles de sécurité et de construction du Bolide énoncées précédemment.</u>
- 13. Si vous avez des questions quant à la conformité de votre bolide, vous pouvez vous adresser à l'équipe de travail via le 819-583-1824.



- 14. Un rendez-vous sera fixé avec le responsable de l'équipe 1 à 2 semaines avant l'événement afin d'effectuer une pré-inspection. Au besoin, vous recevrez une fiche de recommandations à mettre en place avant l'événement.
- 15. Les Bolideurs sont invités à se déguiser selon la thématique de leur Bolide.
- 16. Des prix seront remis à la fin de la journée aux gagnants des diverses catégories ainsi que pour l'originalité du Bolide.

Règles de sécurité

- 1. Les participants doivent porter des chaussures fermées de type espadrilles.
- 2. Le casque protecteur est **obligatoire** pour tous les Bolideurs .
- 3. Les passagers doivent être assis dans le Bolide.
- 4. Les responsables de l'événement peuvent interrompre la course s'ils perçoivent un danger pour la sécurité des Bolideurs ou des spectateurs.
- 5. Les Bolides seront inspectés avant la course afin de s'assurer que les règles de sécurité et de construction sont respectées.
- 6. Il est important de <u>vous assurer de respecter l'heure d'arrivée qui vous sera transmise</u> avant l'événement afin de faciliter l'inspection des Bolides le matin même.
- 7. Pour tout questionnement en lien avec la construction, n'hésitez pas à contacter l'équipe de travail qui pourra vous renseigner et s'assurer de la conformité de votre bolide.

Règles de construction du Bolide

- 1. Le Bolide doit avoir un *minimum de 4 roues* aux quatre extrémités et ces roues doivent toucher le sol. Les roues peuvent être de toutes tailles.
- 2. Seuls les <u>corps des pousseurs</u> sont mis à contribution pour faire <u>avancer le Bolide</u>. Il ne doit donc posséder aucun mécanisme de propulsion, de traction ni moteur ou pédales.
- 3. La *largeur* maximale du Bolide est de *100 cm*.
- 4. La *longueur* maximale du Bolide est de *200 cm*.
- 5. <u>Le Bolide doit avoir *des côtés* d'une hauteur minimale de 30 cm À PARTIR DE L'ASSISE DU/DES BOLIDEURS sur ses *4 faces*.</u>



*(Prévoir lors de la conception que le(s) passager(s) sera-seront amené(s) à sortir du Bolide pour la réalisation des défis ou pour un changement de rôle).

- 6. **Aucun objet** pointu, en verre, en miroir ou tout autre matériel pouvant être dangereux pour la sécurité des bolideurs ne peut se retrouver sur le Bolide.
- 7. Aucun contenu inapproprié, violent ou vulgaire ne sera toléré.



- 8. Toutes les composantes du Bolide doivent être solidement fixées et le Bolide doit être
- 9. Toute personne autre que les Bolideurs de la course peut participer à la construction du Bolide.
- 10. N'oubliez pas de contacter la Maison de la Famille lorsque votre Bolide sera terminé afin que nous puissions procéder à la pré-inspection.

Règles de construction additionnelles OBLIGATOIRES

- * Pour les équipes ayant un ou deux enfants âgés de 2 à 5 ans à bord du Bolide :
 - 1. Les mêmes règles de construction (1 à 10) s'appliquent.
 - 2. Le Bolide doit posséder **EN PLUS** un système de retenue pour chaque enfant âgé de 2 et 5 ans. Il doit donc être attaché au niveau des épaules et des hanches (style siège d'auto, chaise haute, poussette, etc.).
 - 3. Le système de retenue doit être fixé solidement au bolide.
- * Pour les équipes étant commanditées par une entreprise :
 - 1. Les mêmes règles de construction (1 à 10) s'appliquent.
 - 2. Vous pouvez afficher le logo de l'entreprise sur votre Bolide ou sur vous-même de la façon qui vous convient. Toutefois, aucun contenu violent, inapproprié ou vulgaire ne sera toléré.

Joignez-vous à notre grande Famille! Soyez créatifs et amusez-vous! Bonne construction!

PROPULSÉ PAR



Merci à nos généreux partenaires financiers

